

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



Déposé / Reçu le

25 JUIN 2026

au greffe du tribunal de l'entreprise
françobane de Bruxelles

N° d'entreprise : **0451 728 010**

Nom

(en entier) : **CONCEPT MULTIMEDIA BELGIUM**

(en abrégé) : **CMB**

Forme légale : **S.A.**

Adresse complète du siège : **rue des Francs 79, 1040 BRUXELLES**

Objet de l'acte : RENOUELEMENT DU MANDAT DE COMMISSAIRE (extrait AGO du 2 mars 2026)

- 2. L'assemblée décide de revenir sur la décision qu'elle avait prise lors de l'assemblée du 2 juin 2025 et de procéder au renouvellement du mandat de commissaire. Ainsi, le mandat de commissaire est confié à la SRL RSM InterAudit pour les exercices 2025 à 2027. RSM InterAudit SRL a désigné comme représentant Madame Marie Delacroix, réviseurs d'entreprises associée pour l'exercice de ce mandat. Les honoraires annuels du mandat de commissaire sont fixés à 1.500 EUR.**

SA IPM Group

Représentée par François le Hodey

Président exécutif

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/07/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).